

Paris, le 20 mai 2019

BUG PARCOURSUP : LA MINISTRE ACCUSE LES ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES

Trois jours après l'ouverture de [Parcoursup](#), la plateforme a subi un « bug » majeur qui entraîne l'annulation de propositions d'admission faites à des étudiant.e.s ! 67 000 candidat.e.s qui après avoir été accepté.e.s dans la formation de leur choix, s'en sont vu finalement refuser l'accès !

Ces candidat.e.s avaient reçu une acceptation écrite de Parcoursup pour la formation de leur choix. Sans aucune communication préalable vers les équipes pédagogiques, la décision politique unilatérale de revenir sur les décisions prises par les commissions pédagogiques est inacceptable. S'il y a eu acceptation par le/la candidat.e, celle-ci doit être maintenue !

Dans les universités, les équipes de formation avaient envoyé les classements, les rangs limites d'appel et les capacités d'accueil ainsi que le « surbooking » le 10 mai. Certaines équipes avaient choisi d'appeler tout le monde délibérément comme le proposait le SNESUP-FSU, d'autres faisaient d'autres choix. Mais le MESRI, les rectorats et les directions des établissements avaient encore 5 jours avant l'ouverture de Parcoursup le 15 mai pour tout vérifier. Les collègues ne sont pas responsables de la programmation de l'algorithme Parcoursup et encore moins du calendrier imposé par le MESRI. Il n'est donc pas acceptable de rejeter la faute sur les équipes pédagogiques.

Après avoir accusé APB de tous les maux, désormais le MESRI rejette la faute sur les collègues, la prochaine étape sera t'elle d'accuser les candidat.e.s ?

Dans ces conditions, comment maintenir un climat de travail serein des lycéen.ne.s pour la préparation du bac ? Dans les établissements, les secrétariats des formations ont été pris d'assaut et dépassés par les appels téléphoniques des familles et ce ne sont pas les éléments de langages distribués à la hâte aux Co-Psy, lâché.e.s seul.e.s face aux familles, qui peuvent rassurer.

Le SNESUP-FSU demande la liste des 400 formations impacté.e.s parmi lesquelles figurent des BTS et des IFSI (instituts de formation aux soins), mais également des licences.

Même si la Ministre Vidal a finalement reconnu une erreur de Parcoursup, il est temps de prendre conscience que c'est la mise en œuvre de Parcoursup elle-même qui est une erreur. Le SNESUP-FSU demande que des places soient ouvertes dans les formations en tension et que dans toutes les autres licences, tout.e.s les bachelier.e.s puissent poursuivre leurs études supérieures dans la formation de leur choix ! ■

Élections CNESER
le 13 juin 2019

Conseil national de l'enseignement
supérieur et de la recherche

**POUR AMÉLIORER, DÉVELOPPER ET PROMOUVOIR
LE SERVICE PUBLIC**

VOTEZ 

Le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) a plusieurs compétences : émettre des avis sur les projets de textes réglementaires, sur les accréditations des offres de formation des établissements et en matière disciplinaire et de recherche.

Tout savoir sur les élections CNESER 2019 ?

[C'est par ICI !](#)

SUIVEZ-NOUS !



[SNESUPFSU](#)



[@SNESUPFSU](#)

SNESUP-FSU – 78 rue du Faubourg-Saint-Denis 75010 Paris
Tél. : 01 44 79 96 10 – sg@snesup.fr – www.snesup.fr